

***La participation directe aux hostilités : contours et confins de la protection des civils en temps de conflits armés***

13:00 – 13:10 (Heure normale de l'Est)	<b>Mot de bienvenue</b>	Marie-Laure Tapp Coordonnatrice régionale du droit international humanitaire, Croix-Rouge canadienne  François Audet Directeur, Institut d'études internationales de Montréal
13:10 – 13:15	<b>Vidéo : Les lois de la guerre en bref</b>	
<b>Panel</b> Modératrice : Sophie Rondeau		
13:20 – 13:30	<b>La participation directe aux hostilités : contexte et enjeux généraux en droit international humanitaire</b>	Marco Sassòli Professeur de droit international, Université de Genève
13:30 – 13:40	<b>La participation directe aux hostilités : point de vue opérationnel</b>	Major Laurent Carignan Cabinet du juge avocat général, Forces armées canadiennes
13:40 – 13:50	<b>Les entreprises militaires et de sécurité privées et participation directe aux hostilités</b>	Carl Miguel Maldonado Candidat au doctorat, Université du Québec à Montréal
13:50 – 14:00	<b>Participation directe aux hostilités et protection des enfants en situations de conflits</b>	Sole Fanuzzi Spécialiste en protection
14:00 – 14:20	<b>Période de questions</b>	Tous et toutes
14:20 – 14:30	<b>Mot de fermeture et évaluations</b>	Marie-Laure Tapp Coordonnatrice régionale du droit international humanitaire, Croix-Rouge canadienne



Institut d'études  
internationales  
de Montréal

15 ans



CICR

---

# Conférence de droit international humanitaire

## Institut d'études internationales de Montréal / Croix-Rouge canadienne

5 novembre 2020, En ligne – Zoom

### Biographies des intervenants.es

**Marco Sassòli** est professeur de droit international public à la Faculté de droit de l'Université de Genève. Entre 2001 et 2003 il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal, Canada. Il reste professeur associé de cette université. Commissaire de la Commission internationale de juristes, il est également Conseiller spécial (bénévole) en droit international humanitaire de la Procureure de la Cour pénale internationale. M. Sassòli a travaillé, pendant 13 ans, pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à Genève, au Moyen Orient et en ex-Yougoslavie. M. Sassòli a également présidé de 2004-2013 le conseil de fondation de l'Appel de Genève, une ONG engageant des groupes armés à respecter des règles humanitaires. Entre 2018 et 2020 il a été directeur de l'Académie de droit international humanitaire et droits humains à Genève. Son dernier livre est intitulé *International Humanitarian Law: Rules, Controversies, and Solutions to Problems Arising in Warfare*, Edward Elgar, Cheltenham, 2019.

**Major Laurent Carignan** est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et est membre du Barreau du Québec depuis 2011. Il a d'abord travaillé en pratique privée au sein du cabinet d'avocats Monterosso Giroux, à Montréal, avant de s'engager au sein des Forces armées canadiennes et rejoindre le cabinet du Juge-avocat général en 2014. Depuis 2016, le major Carignan est le conseiller juridique du Groupe de soutien et du Quartier général de la 2e Division du Canada. En 2019, le major Carignan a également agi à titre de conseiller juridique de la Mission de l'OTAN en Irak.

**Carl Miguel Maldonado** est détenteur d'un baccalauréat en science politique (relations internationales) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), d'une maîtrise en droit (droit international) de l'UQAM et est candidat en cotutelle au doctorat en droit de l'UQAM et de l'Université Paris Nanterre. Il est sous la direction de M. François Roch et de Mme Anne-Laure Vours-Chaumette. Durant son parcours académique, il est enseignant au primaire et rédacteur à l'édition pour la Revue québécoise de droit international (RQDI). Il a aussi participé à la clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU). Dans le cadre de ses études, il s'intéresse plus particulièrement aux sociétés militaires et de sécurité privée (SMS) et des enjeux et perspectives en temps de conflits armés et de paix.

**Sole Fanuzzi** est une professionnelle de l'humanitaire présentement déployée en Syrie en tant que Responsable de la protection. Elle possède de l'expérience sur le terrain en interventions humanitaires d'urgence et dans le cadre de programmes de résilience au Soudan du Sud, Nigeria, Cameroun et Niger. Elle a oeuvré en protection intégrée, protection des enfants et dans les secteurs de la prévention et réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre ainsi qu'en éducation en situations d'urgences. Au fil des années, elle a acquis de l'expérience thématique en protection liée aux enfants associés avec des forces armées et groupes armés. Ses expériences précédentes incluent des postes de gestionnaire de projet, co-cheffe de *cluster* pays ainsi que conseillère technique en protection multi-pays (intervention dans le Bassin du Lac Tchad). Elle possède une formation juridique incluant des spécialisations en droit international humanitaire.

**Sophie Rondeau** est diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), membre du Barreau du Québec et actuellement candidate au doctorat aux facultés de droit de l'Université de Genève et de l'Université Laval. À travers les années, Me Rondeau a travaillé dans le domaine de la justice internationale, des droits de la personne et du droit international humanitaire dans les institutions telles que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Droits et Démocratie, la Croix-Rouge canadienne et le Concours Jean-Pictet. Elle est aussi chargée de cours à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa et à la maîtrise en droit international et politique international appliqués à l'Université de Sherbrooke. Elle est membre associée à l'Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaires (OCCA).



UQAM



Institut d'études  
internationales  
de Montréal

15 ans



CICR